



AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT N° 907-3 MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LES PERMIS ET CERTIFICATS N° 907

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Lors de la séance tenue le 26 juin 2018, le conseil municipal de la Ville de Delson a adopté le premier projet de règlement n° 907-3 intitulé : *Règlement modifiant le règlement sur les permis et certificats n° 907 de manière à modifier les articles 18 et 36.*
2. Une assemblée publique de consultation sur ce projet de règlement aura lieu le 10 juillet 2018 à 19 h dans la salle du Conseil à l'hôtel de ville située au 50, rue Sainte-Thérèse à Delson. Au cours de cette assemblée, le maire ou un autre membre du Conseil désigné par celui-ci expliquera le projet de règlement et entendra les personnes qui désirent s'exprimer.
3. L'objet de ce règlement est de préciser l'article 18 relativement aux certificats d'occupation et l'article 36 relativement à leurs conditions d'émission.
4. Ce projet de règlement ne contient pas de disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.
5. Le projet de règlement n° 907-3 peut être consulté au Service des affaires juridiques et du greffe à l'hôtel de ville situé au 50, rue Sainte-Thérèse à Delson, durant les jours et heures habituels de bureau.

Donné à Delson, ce 27 juin 2018.

Antoine Banville
Directeur du Service des affaires juridiques et greffier